

FIMUREX

FABRICANT & CONCEPTEUR
DE SOLUTIONS ARMATURES

LA SOLUTION SOL & STRUCTURE



CONSTRUIRE UNE MAISON INDIVIDUELLE EN ZONE DE SISMICITÉ 3

LA RÉGLEMENTATION

Applicable depuis le 1er mai 2011, pour toutes les nouvelles maisons individuelles construites en zones de sismicité 3 et 4.

Ces dispositions constructives ont pour objectif d'assurer la stabilité des édifices en cas de séismes.

LE NON-RESPECT DE CES DISPOSITIONS

Entraîne la responsabilité du constructeur et du maître d'ouvrage.

En effet, ils peuvent être condamnés, au minimum, au titre de la garantie décennale.

COMMENT S'ASSURER D'ÊTRE CONFORME À LA RÉGLEMENTATION ?

Devant la complexité de la réglementation, la réalisation d'une étude béton armé spécifique à chaque ouvrage est un préalable à la bonne mise en œuvre de l'ensemble des armatures.

Nos études structures respectent les règles de calculs Eurocodes 2, 6 et 8, et DTU en vigueur.

LSA : LA SOLUTION ARMATURE



VOTRE DEVIS

LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES :

Fiche de renseignements complétée.
Plans du permis de construire.



RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Descente de charges.
Calculs et dimensionnement des armatures et des sections béton (CPMI ou EC8 + EC2).
Dessins d'armatures et de coffrage.
Élaboration des plans cotés (vues en plan, coupes, détails...).



RÉALISATION DU KIT

Préparation de l'ensemble des armatures et étiquetage selon le plan de pose.
Conditionnement par niveau (fondations, élévations...).



LIVRAISON CHANTIER

Enlèvement chez votre partenaire négociant.
Fourniture de 2 jeux de plans.



ATTESTATIONS ET GARANTIES

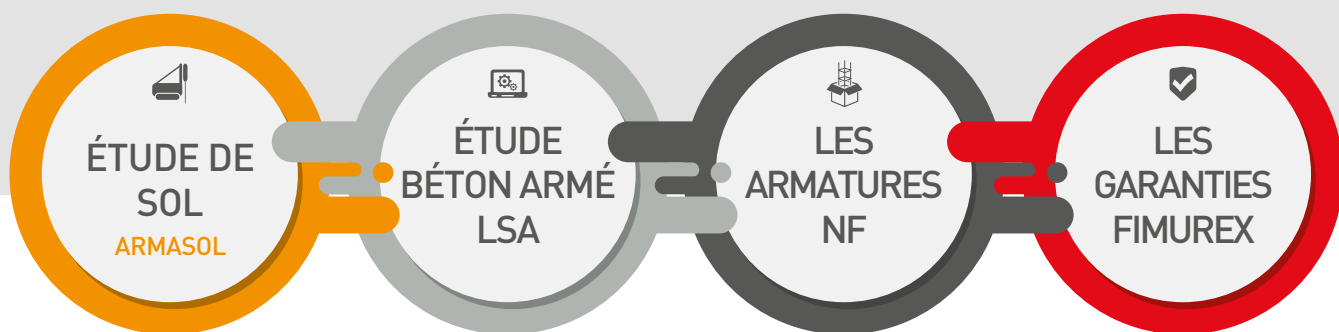
Attestations d'assurance fabricant et bureau d'études.
Certificat de garantie.
Plans pouvant être visés par un bureau de contrôle.

LA SOLUTION SÉCURITÉ DES STRUCTURES

« La Solution Sécurité des Structures » FIMUREX est un programme complet « clé en main », dont l'objectif est de mettre en œuvre la structure béton armé adaptée à chaque maison individuelle.

Une solution globale avec un seul prestataire Sol, Béton Armé et Armatures.

ELLE COMPREND 3 MISSIONS ET DES GARANTIES PROFESSIONNELLES :



LES AVANTAGES DU KIT LSA



SOLUTION
Garantie

Des armatures NF, conformes aux plans sur votre chantier (livrées par nos partenaires négociants)
Une garantie décennale bureau d'études et RC fabricant
Une étude en conformité avec les règles EC2, EC8 et DTU en vigueur
Un catalogue d'armatures approuvé par SOCOTEC
Des armatures certifiées NF AFCAB
Une assistance technique et un service après vente



SOLUTION
Economique

90% des armatures sont standardisées
Étude béton armé non facturée
Pas de coût de pré-étude

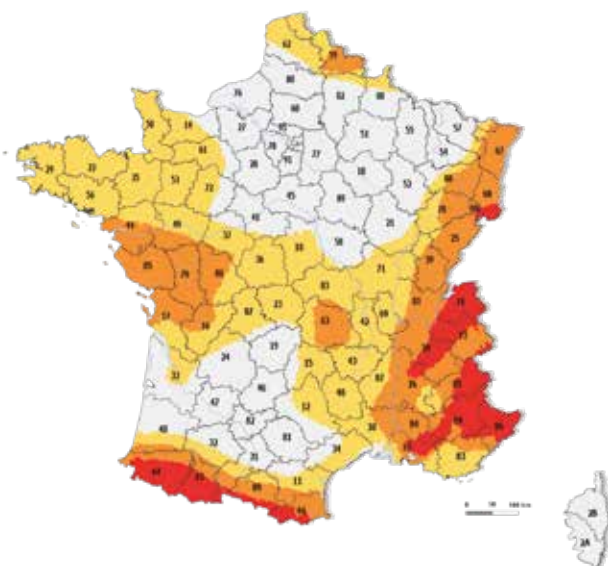


SOLUTION
Simple et Rapide

Un seul interlocuteur
Des délais de réalisation et de livraison optimisés
Des armatures faciles à mettre en œuvre (pas de façonnage sur chantier)

CONSTRUIRE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Retrouvez l'ensemble de nos solutions sur armasol.com.



Zones de sismicité :

Le décret N°2010-1254 du 22 octobre 2010 définit 5 zones de sismicité.

1 - très faible

2 - faible

3 - modérée

4 - moyenne

5 - forte (Zone 5 : ne sont concernées que les Antilles Françaises)